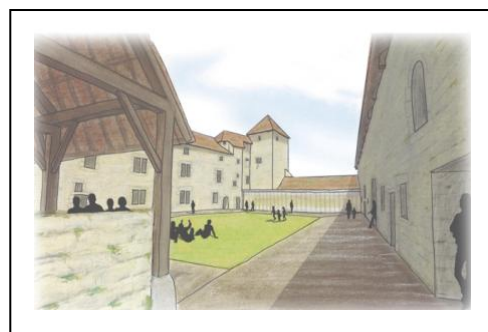


Le petit Sorbreythey

Bulletin municipal de Sorans-lès-Breurey

Décembre 2017 – Numéro 19



Les fêtes de fin d'année sont traditionnellement un moment de partage, de joie et de bonheur dans les familles et avec les proches. Elles permettent à tous d'oublier les difficultés quotidiennes, le temps de savourer les bienfaits des retrouvailles.

L'équipe municipale présentera ses vœux le vendredi 12 janvier 2018 à 20h00 à la salle des fêtes de Breurey. Ce sera l'occasion de rappeler le bilan des actions réalisées en 2017 et de préciser les perspectives à venir. Au cours de cette soirée, Alice Tardy, architecte, présentera les éléments qui lui ont permis d'obtenir son diplôme d'architecte, portant sur la Maison Forte, le Moulin et le Château de Sorans.

Meilleurs vœux et bonne santé à tous.

Le Maire,
Rémy MUNEROT



Cette année encore : un marché de Noël à Sorans

Pour la deuxième année consécutive, l'école de Perrouse a organisé son marché de Noël dans la salle des fêtes de Sorans Les Breurey. Le vendredi 12 décembre, les parents d'élèves ont été invités à se rendre à la salle des fêtes, afin de découvrir les décorations réalisées par les élèves et les parents, de déguster du vin chaud, des gourmandises diverses et d'écouter les chants des enfants mais surtout d'attendre la venue du père Noël !

Une belle cérémonie pour le 11 novembre

Depuis bientôt cent ans, le 11 novembre est le jour choisi pour célébrer la fin de la Première Guerre mondiale, le retour à la Paix, et surtout pour rendre hommage à tous les combattants morts pour la France. A l'occasion de cette commémoration qui a lieu chaque année à la mairie, les habitants se sont retrouvés nombreux sous la pluie. Un vin d'honneur a été offert dans l'ancienne salle de classe du village.



Les actions réalisées

Comme chaque année, les trois hameaux ont été fleuris. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement de notre quotidien en fleurissant et en tondant régulièrement les abords de leurs habitations.

Pour les fêtes de fin d'année, des sapins illuminent les places de chaque village.



Le cimetière a été entretenu : les arbres qui ombrageaient certaines tombes, ont été abattus, les alentours et les accotements ont été tondus, les allées désherbées. Le toit de la sacristie a été nettoyé. Le règlement du cimetière a été finalisé. Les projets d'aménagement sont en attente de validation par la commune de Nouvelle lès Cromary. Dès que possible, les travaux d'installation du columbarium, du jardin du souvenir et un emplacement dédié aux cavurnes devraient commencer.

Le chemin qui mène aux coupes de Sorans a été réhabilité, de même que les routes les plus endommagées.

Les projets pour 2018

Les lignes électriques du centre de Sorans vont être enfouies. Le début des travaux est fixé, sauf imprévu, au 17 janvier 2018. La durée des travaux est estimée à deux mois et demi. Le descriptif du projet est disponible en mairie.

Le clocher de l'église de They doit être rénové car certaines parties de la charpente sont fragilisées. Une pièce de bois appelée arbalétrier au niveau de l'enrayure menaçait de basculer et de descendre. Une mesure d'urgence a été prise : des travaux de consolidation ont été rapidement réalisés afin d'éviter tout accident. Parallèlement, des devis ont été demandés auprès d'entreprises afin que les communes de Sorans et de Nouvelle puissent faire le nécessaire pour engager les travaux de rénovation.



Afin de respecter les règles prévues pour les bâtiments publics recevant des personnes à mobilité réduite, la salle des fêtes va être réaménagée au cours du deuxième semestre 2018.

Tenant compte de l'état général de la salle, le conseil a décidé de procéder conjointement à une série de travaux d'amélioration portant sur l'espace cuisine, l'isolation, le chauffage, ... Nous ne manquerons pas de vous apporter de plus amples informations sur cet investissement.

Courant 2018, un nouveau monument commémorant « les morts pour la France » sera érigé sur le parking de la Mairie. Son inauguration est prévue le 11 novembre 2018. L'ébauche du projet est disponible en mairie.

Information sur le ramassage des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est supprimée. Elle a été remplacée par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui est facturée en fonction de la taille et du nombre de collectes des bacs : facturation à la présentation et non au poids. Jusqu'à présent, La collecte des ordures ménagères avait lieu une fois par semaine sur toutes les communes pour une moyenne de 666 km hebdomadaire.



Une collecte sélective des déchets ménagers recyclables est organisée sur toutes les communes de la CCPR. Cette collecte a lieu tous les 15 jours pour une moyenne de 651 km par semaine de collecte.

Aujourd'hui, une réflexion est en cours pour réduire de moitié le passage des camions bennes. La CCPR a eu l'accord du CoDERST, permettant au service de collecte des ordures ménagères de passer tous les 15 jours sur l'ensemble du territoire. Le début d'année reste identique à ce qui est pratiqué depuis des années. Des informations complémentaires vous seront adressées avec la facture de janvier ainsi qu'un flyer de communication et le nouveau calendrier qui précisera la date effective de ce changement.

Ouverture de la deux fois deux voies



Une partie de la nationale 57 a été ouverte à la circulation deux fois deux voies, le mercredi 20 décembre 2017. Les travaux d'aménagement se poursuivent sur l'année 2018, année durant laquelle, le pont sera réalisé. De ce fait, la route qui permet de relier Sorans à They sera coupée pour une durée estimée à 6 mois.

Le tableau suivant récapitule les échéances à venir

	Dates	Coût
Affouage		4 euros /stère
Eau potable	Février 2018	Abonnement : 40 euros HT Pour les particuliers 0,84 euros / m ³ HT Pour les professionnels 0,84 euros HT / m ³ pour une consommation < 200m ³ 0,35 euros HT / m ³ pour une consommation > 200m ³
Assainissement	Juin 2018	Abonnement : 40 euros HT Et 1,60 euros HT / m ³ d'eau potable consommée ou estimée

Pour ces deux derniers postes, il faudra ajouter la TVA et les taxes de l'agence de l'eau.

Naissances

Léon BRESSON 12/01/2017

Arya Louise BONNET 10/04/2017

Eléna Héloïse Manon DEVILLAIRS 15/04/2017

Nina Juliette Marie Andrée ADAM 10/10/2017

Mariage

Pour la première fois depuis 2001, aucun mariage n'a été célébré sur la commune.

Décès

Monsieur GAINON Bernard décédé le 24 novembre 2016 à Châtillon le Duc mais inscrit sur le registre de 2017

Madame PEQUEGNOT Veuve PÂRIS Yvonne, décédée le 23 juillet 2017 à Besançon

Monsieur ADAM André, décédé le 7 octobre 2017 à Besançon

Monsieur ADAM René, décédé le 18 octobre 2017 à Besançon

Le secrétariat de la mairie sera fermé du vendredi 22 décembre 2017 au mardi 9 janvier 2018 inclus.

Mairie de SORANS LES BREUREY

4 Rue de la Mairie - 70190 SORANS LES BREUREY - 03 84 91 73 38

Permanences :

Mercredi de 10 h à 12 h et Vendredi de 17 h à 19 h.